

Rapport annuel 2025 de

RÉ: SON NE





REWIND

Message du président 1

Notre mandat 3

Notre équipe 5

ReThink / Mise à jour sur la répartition... 7

Licences et tarifs 9

Défense des intérêts 11

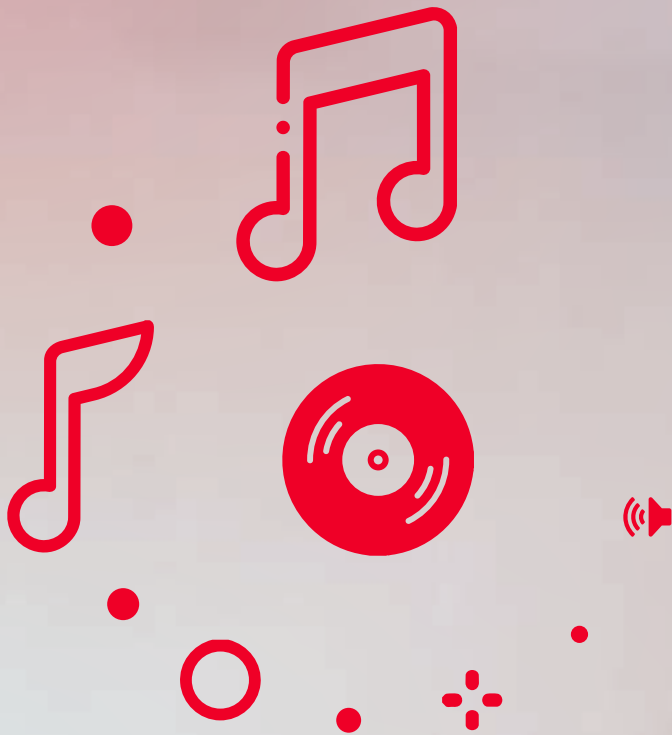
Résultats financiers de 2025 12

Diversité, équité et inclusion 14

PARTAGE : RE:WIND 15



MESSAGE DU PRÉSIDENT



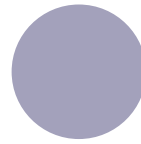
L'année 2025 se distingue par de beaux succès pour Ré:Sonne et ses organisations membres. Je suis fier de pouvoir annoncer la réalisation d'une répartition record encore une fois, avec 55 millions de dollars de redevances versées aux producteurs de disques et aux artistes-interprètes.

En 2025, afin de remédier aux limites du système ReThink et aux retards de traitement occasionnés, nous avons lancé le Projet Harmony, une plateforme optimisée qui améliore la précision, la fiabilité et l'efficacité des répartitions de redevances. Harmony nous a permis ainsi de réaliser la répartition la plus élevée de notre histoire. Une augmentation des fonctionnalités est prévue en 2026 pour rehausser les performances encore davantage et renforcer la collaboration avec nos organisations membres.

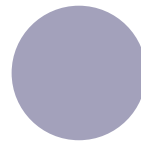
Cette année, Entandem, coentreprise d'octroi de licences créée avec la SOCAN, a enregistré également ses plus fortes recettes, qui s'associent à la croissance considérable des revenus provenant de nos tarifs relatifs aux droits d'exécution publique. Nous avons continué nos efforts auprès de la Commission du droit d'auteur pour la bonification de nos tarifs au titre du traitement national tout en développant nos activités d'octroi de licences et en accentuant notre pénétration du marché dans tous les segments.

Le 2 octobre, nous avons eu le plaisir de présenter Re:Wind, notre concert-bénéfice annuel au profit du programme Band Aid de MusiCompte, qui a rassemblé plus de 200 personnes et a permis de recueillir 48 000 \$ pour MusiCompte. Je remercie ici tous les participants et les commanditaires qui ont contribué à faire de cet événement une célébration positive et solidaire de la musique et de la communauté. Re:Wind est un moment phare de notre année, qui témoigne de notre fierté à servir nos collectivités.

Enfin, et surtout, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'équipe de Ré:Sonne pour son énergie, sa passion et son dévouement. Par son travail assidu, elle soutient utilement les producteurs de disques et les artistes-interprètes canadiens en incarnant nos cinq valeurs essentielles : équité; accent sur les membres et titulaires de droits; transparence; efficacité; et dynamisme. J'aimerais remercier également nos organisations membres de leur collaboration continue dans notre engagement commun à défendre les intérêts de tous les créateurs de musique.



Lou Ragagnin,
Président et chef de la direction President & CEO





Ré:Sonne est la société canadienne sans but lucratif de gestion de la musique dédiée à obtenir une rémunération juste et équitable pour les artistes-interprètes et les producteurs de disques pour leurs droits d'exécution.

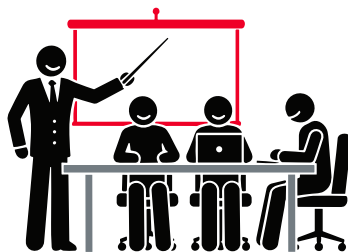
Nous défendons les intérêts des créateurs de musique, nous éduquons les utilisateurs de musique, nous accordons des licences aux entreprises et nous versons des redevances aux créateurs de musique – afin de contribuer à une industrie de la musique florissante et durable au Canada. Nous travaillons en collaboration avec nos organisations membres : ACTRA RACS, Artisti, Panorama, Sony Music Entertainment Canada, Universal Music Canada et Warner Music Canada.

Notre raison d'être

De concert avec nos organisations membres, nous cherchons à accroître la valeur de la musique et à maximiser les revenus des titulaires de droits en optimisant l'efficacité de nos services et de nos processus.

Thèmes stratégiques :

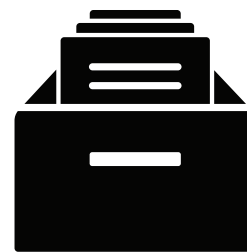
1. Promotion des intérêts des titulaires de droits



2. Maximisation des recettes répartissables



3. Encouragement de l'excellence organisationnelle



Valeurs fondamentales de Ré:Sonne

- Équité
- Accent sur les membres et titulaires de droits
- Transparence
- Efficacité
- Dynamisme

NOTRE ÉQUIPE



L'équipe de **Ré:Sonne** se compose de professionnels et professionnelles de talent voués à la défense des intérêts des artistes-interprètes et des producteurs de disques et au succès continu de l'industrie canadienne de la musique.



Organisations membres :

ACTRA RACS, Artisti, Panorama (anciennement connu sous le nom de SOPROQ), Sony Music Entertainment Canada, Universal Music Canada et Warner Music Canada

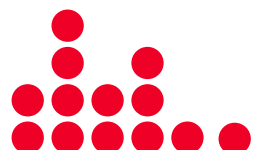


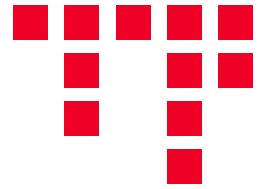
Our Board of Directors

- Anthony Ariganello, président, administrateur indépendant
- Alexandre Curzi, administrateur, Société de gestion collective de l'Union des artistes (ARTISTI)
- Annie Morin, vice-présidente, Société de gestion collective de l'Union des artistes (ARTISTI)
- Burt Gidaro, secrétaire général, Recording Artists' Collecting Society (ACTRA RACS)
- Kortnee Borden, administrateur, Recording Artists' Collecting Society (ACTRA RACS)
- Lyette Bouchard, administratrice, Panorama (1/1/2025 – 19/9/2025)
- Marcel Deluca, administrateur, Warner Music Canada
- Sophie Hébert, administratrice, Panorama (19/9/2025 – au présent)
- Steve Teixeira, administrateur, Universal Music Canada
- Thiago Kurtz, vice-président, Sony Music Entertainment Canada
- Thomas Jolicoeur, trésorier, Panorama

Équipe de direction :

- Lou Ragagnin, président et chef de la direction
- Arif Ahmad, Vice President, vice-président, affaires corporatives et juridiques, et avocat général
- Denis Dinsmore, vice-président, finances et administration
- Otis Quinn, vice-président, technologie
- Doris Tay, vice-présidente, répartition





En 2024, Ré:Sonne a continué de renforcer le système ReThink, en apportant des améliorations à différents éléments opérationnels. Malgré la réalisation de progrès importants, les limites du module de répartition existant nuisaient à la régularité des paiements de redevances aux titulaires de droits.

Afin de pallier ces difficultés, Ré:Sonne a lancé le Projet Harmony, une plateforme spécialement conçue pour moderniser la gestion des répartitions. Des fonctionnalités clés ont été mises en place en 2025, ce qui représente un investissement stratégique pour améliorer durablement la précision, la fiabilité, la transparence et la rapidité des versements aux titulaires de droits.

Harmony améliore le calcul, la gestion et le versement des redevances. La plateforme permet de calculer les redevances en temps réel, d'optimiser la gestion des ajustements, d'augmenter la capacité de traitement et d'utiliser un nouveau module de paiement. Ensemble, ces fonctionnalités assurent une plus grande efficacité de traitement de même qu'une répartition plus fluide et plus stable.

En 2025, Harmony nous a permis de réaliser la répartition la plus élevée de notre histoire. Il s'agit d'un moment fort, qui témoigne non seulement de la puissance de la nouvelle plateforme, mais aussi de la collaboration entre les collectifs membres et l'équipe interne de Ré:Sonne pour garantir l'intégrité des données et l'exactitude des calculs. Avec ce premier grand succès, Harmony démontre également sa capacité de répondre aux exigences d'une répartition complexe, effectuée à grande échelle.

« Le Projet Harmony marque une avancée décisive dans la manière dont nous apportons de la valeur aux ayants droit canadiens. La réalisation sur cette nouvelle plateforme de notre plus importante répartition à ce jour confirme que nous posons les bonnes bases, en privilégiant la précision, la transparence, la performance et la viabilité à long terme. »

Thomas Jolicoeur,
directeur général, Panorama

Au cours de 2026, Ré:Sonne se concentrera sur l'intégration complète au système Harmony de ses activités courantes et sur l'amélioration continue de la régularité et de la fiabilité des répartitions de redevances. Des mises à niveau sont prévues dans la durée pour assurer la stabilité, la performance et l'évolutivité du système et garantir ainsi l'exactitude et la ponctualité des versements de redevances aux titulaires de droits canadiens.

En parallèle, nous continuerons de développer le programme ReThink en vue de renforcer et de rationaliser les processus nous liant à nos organisations membres. Ces efforts viseront à améliorer la coordination, la transparence et l'efficacité tout au long du processus de répartition, à optimiser le travail de collaboration et à offrir tant aux organisations membres qu'aux titulaires de droits des avantages opérationnels et fonctionnels durables.





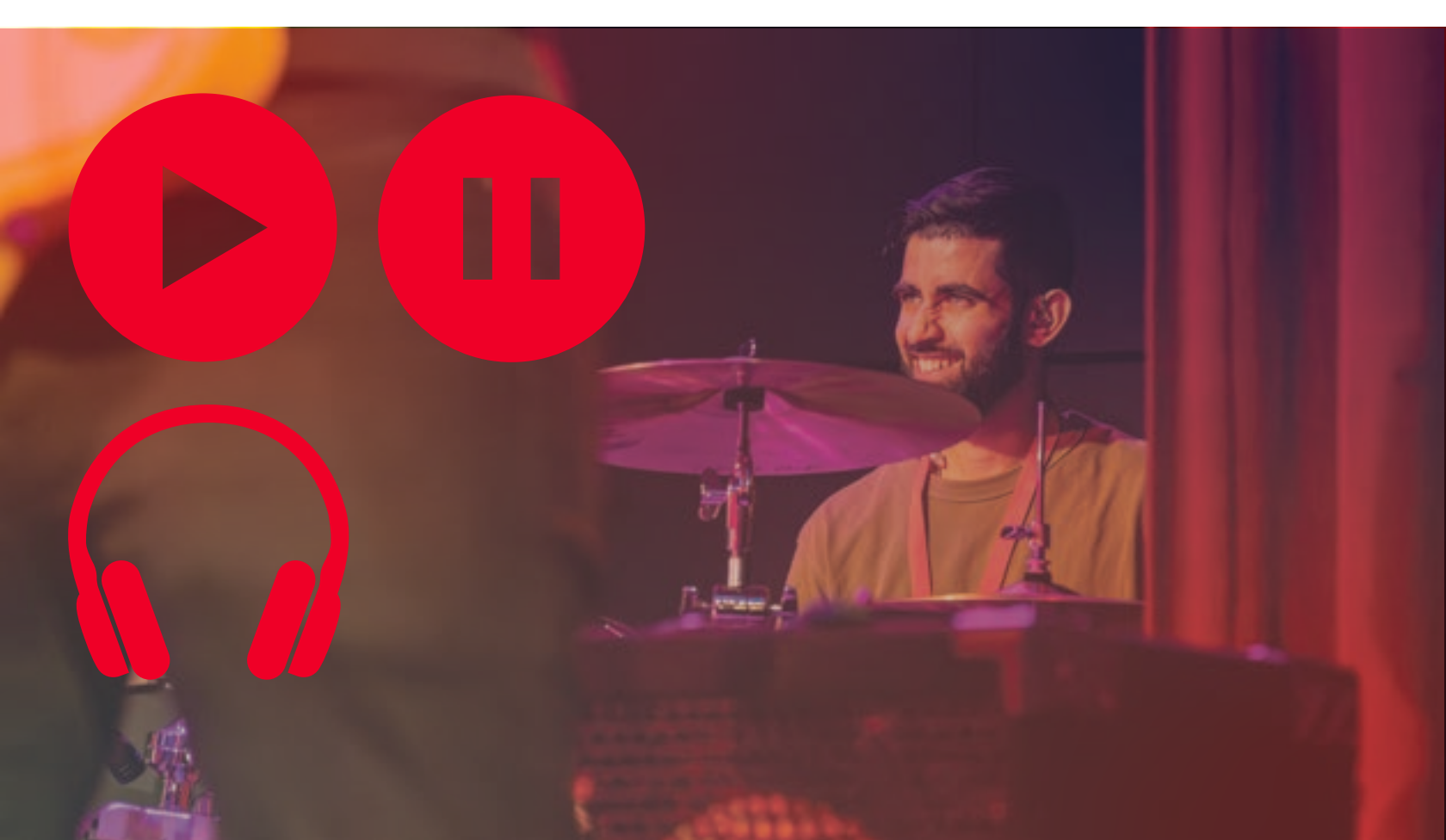
Licences

Toute entreprise commerciale est légalement tenue de verser des redevances pour la radiodiffusion ou l'exécution publique de musique enregistrée. Ré:Sonne et Entandem (la coentreprise de Ré:Sonne avec la SOCAN pour l'administration des droits d'exécution publique) ont continué de collaborer de près avec les entreprises en 2025 afin d'assurer aux artistes-interprètes et aux producteurs de disques les redevances d'exécution publique auxquelles ils ont droit. Quand les entreprises paient pour la musique qui contribue à leur chiffre d'affaires, tout le monde y gagne. Les recettes d'exécution publique en 2025 ont atteint le seuil élevé de l'année précédente. Ré:Sonne continue à suivre son plan stratégique visant à augmenter les redevances d'exécution publique versées aux titulaires de droits et à mieux exploiter ce secteur de croissance.

Tarifs

Dans le cadre de son travail au nom des titulaires de droits, Ré:Sonne ne cesse de réviser ses tarifs afin de garantir des taux et des dispositions administratives équitables et efficaces tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs de musique. Chaque année, Ré:Sonne dépose auprès de la Commission du droit d'auteur du Canada des projets de tarifs pour de nouveaux tarifs ou pour le renouvellement de tarifs arrivant à expiration. En 2025, Ré:Sonne a déposé des projets de tarifs pour le renouvellement du tarif 3.A – Fournisseurs de musique de fond (2027-2031) et du tarif 3.B – Musique de fond (2027-2031).

En 2025, Ré:Sonne a continué à se concentrer en priorité sur l'ajustement de tous ses tarifs pour tenir compte de l'expansion de son répertoire, qui inclut les enregistrements sonores américains depuis l'adoption du traitement national le 1er juillet 2020. À la demande de Ré:Sonne, la Commission du droit d'auteur a engagé une procédure consolidée portant sur les tarifs d'exécution publique 3.B (Musique de fond), 5.A-J (Événements en direct) et 6.A (Activités de danse). Il s'agit d'une procédure écrite unique et simplifiée. L'objectif de Ré:Sonne est de faire appliquer les bonifications tarifaires nécessaires pour l'ensemble de son répertoire de la manière la plus efficace et la plus expéditive possible. Les requêtes et éléments de preuve ont été déposés au dossier par les parties en 2025, et la Commission du droit d'auteur devrait rendre sa décision en 2026.



Le 31 mai 2025, la Commission du droit d'auteur a approuvé le tarif de Ré:Sonne relatif à la radio commerciale pour les années 2015-2025, avec une augmentation tarifaire de 76 % à compter du 1er juillet 2020, en raison de l'élargissement du répertoire de Ré:Sonne. De plus, la Commission du droit d'auteur a approuvé pour la première fois le tarif de Ré:Sonne relatif à la diffusion simultanée par les stations de radio commerciales canadiennes pour les années 2009-2025.

Le 23 août 2025, la Commission du droit d'auteur a approuvé le renouvellement du tarif 3.C (Divertissement pour adultes) de Ré:Sonne, pour les années 2024-2028, avec une augmentation tarifaire de 24 % en raison de l'inflation.

Le 30 octobre 2025, une audience devant la Cour d'appel fédérale a eu lieu concernant la demande de contrôle juridictionnel de la décision de la Commission du droit d'auteur déposée par Ré:Sonne pour son tarif 8 – Transmissions non interactives et semi-interactives (2013-2018). La Cour a rejeté la requête de Ré:Sonne et a confirmé la décision de la Commission du droit d'auteur.

La Commission du droit d'auteur a engagé une procédure en 2025, qui se poursuivra en 2026, portant sur plusieurs tarifs de Ré:Sonne : les tarifs 1.B (Radio non commerciale) et 1.B.2. (Diffuseurs en ligne non commerciaux), le tarif 3.C (Avions) et le tarif 4 (Services de radio par satellite).

DEFENSE DES INTERETS EN 2025



En bâtissant sur le soutien apporté à sa campagne de défense des droits visant l'Équité pour les créateurs de musique canadiens, Ré:Sonne a milité sans relâche en 2025 pour trois principaux objectifs :

1. Modifier la définition d'enregistrement sonore dans la Loi sur le droit d'auteur afin de remédier à l'exclusion injuste d'artistes-interprètes et de producteurs de disques des redevances de droit d'auteur lorsqu'un de leurs enregistrements est utilisé dans une émission de télévision, dans un film, sur une plateforme de diffusion en continu ou à même un autre contenu audiovisuel.

2. Éliminer l'exemption « temporaire » de 1,25 M\$ accordée à la radio commerciale depuis 1997 – une subvention consentie aux stations de radio commerciales au détriment direct des titulaires des droits d'auteur.

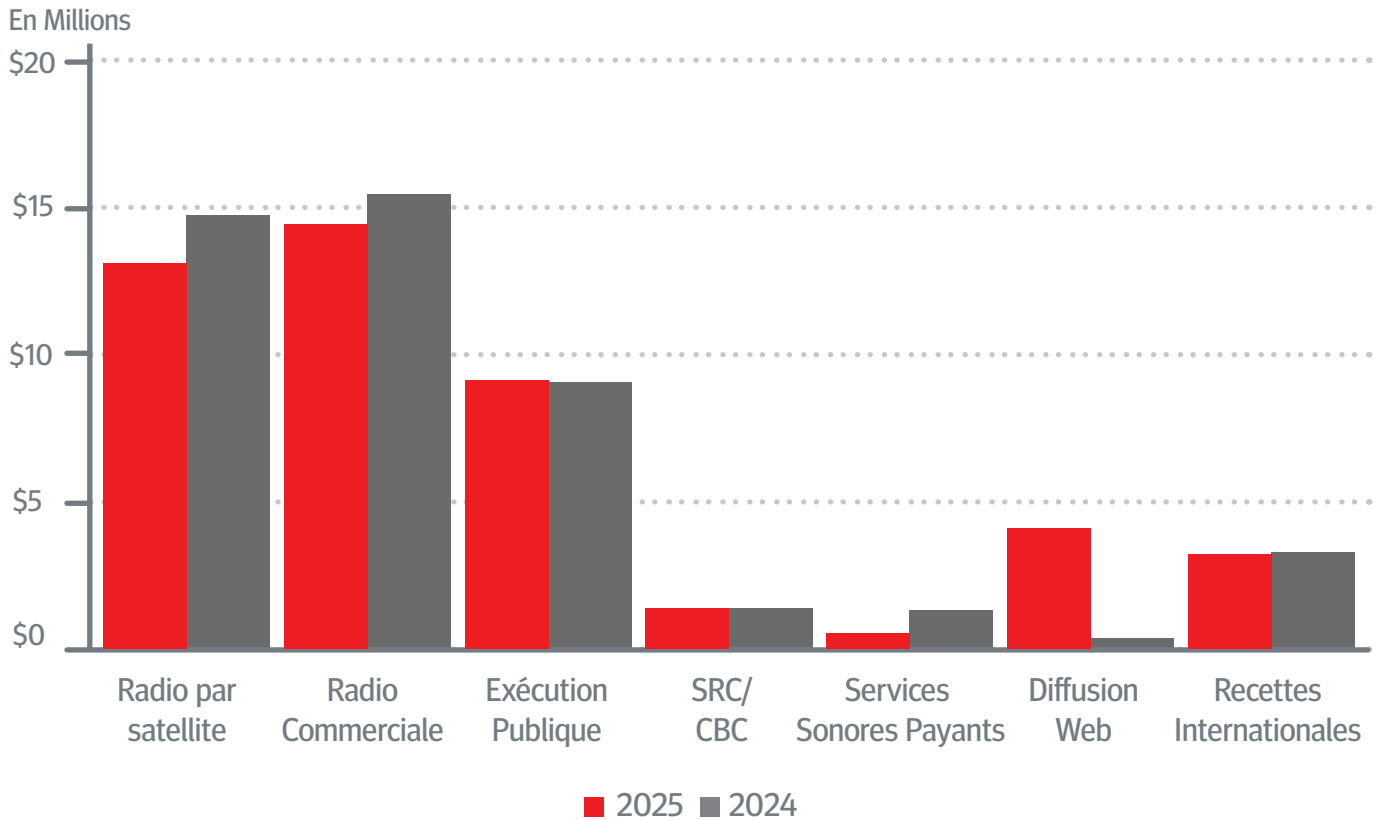
3. Rendre le régime de copie privée technologiquement neutre. Ré:Sonne a fait valoir ces priorités auprès de personnes influentes au sein du gouvernement et de l'industrie, en multipliant les rencontres avec des ministres, des députés et des hauts fonctionnaires notamment du ministère des Finances, du ministère de l'ISDE et du ministère du Patrimoine canadien, ainsi qu'avec des conseillers du cabinet du premier ministre. Nous mobilisons également nos organisations membres, les organisations de défense des artistes et le public sur les réseaux sociaux afin de mettre en avant ces propositions.

Le message de Ré:Sonne est simple : Ces mesures s'imposent d'urgence pour permettre aux créateurs de musique canadiens professionnels de pratiquer leur métier en leur assurant des conditions de concurrence égalitaires, ici comme à l'étranger. À un moment où ce soutien est plus nécessaire que jamais, nos solutions fondées sur le marché apportent un secours immédiat aux créateurs de musique canadiens, sans rien coûter au gouvernement.

En 2026, Ré:Sonne continuera de s'unir à l'action de ses organisations membres devant le besoin de plus en plus critique d'adopter cette modification législative et de soutenir la communauté des créateurs canadiens.

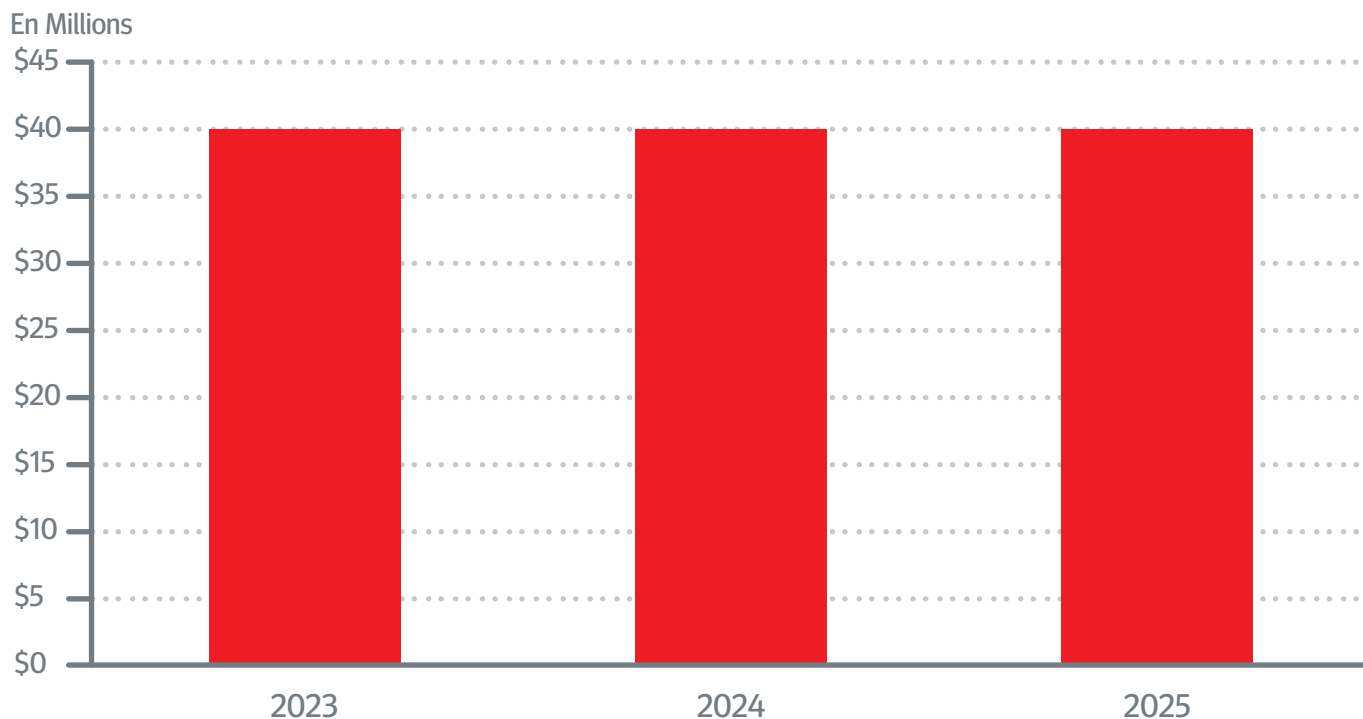


Recettes tarifaires



Les revenus provenant de la radio commerciale ont baissé de 6,7 % par rapport à l'année précédente en raison de recettes publicitaires faibles tandis que ceux provenant de la radio par satellite ont reculé de 11,3 % en raison du transfert des abonnements groupés vers la diffusion Web. Les recettes provenant de la diffusion numérique ont augmenté principalement en raison d'un paiement rétroactif pour la diffusion semi-interactive. Les recettes issues des droits d'exécution publique ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, suivant une tendance à la hausse depuis la fin de la pandémie mondiale.

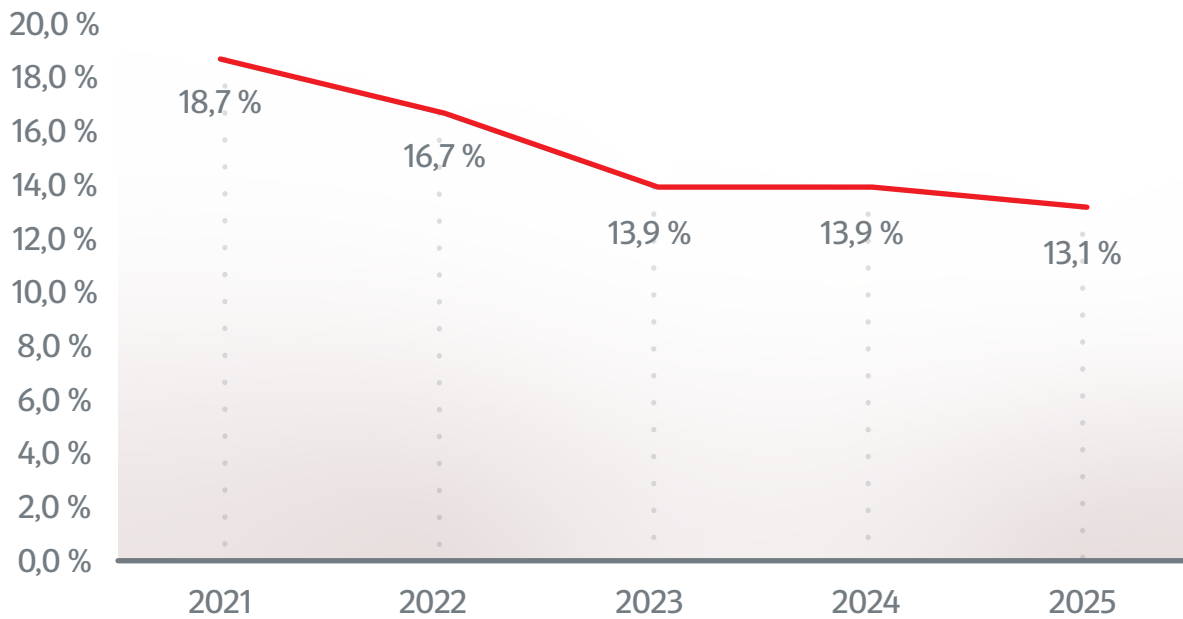
Montant disponible pour distribution (normalisé)



Le montant disponible pour la répartition (les recettes perçues moins les dépenses d'exploitation) s'est élevé à environ 40 M\$ en 2025, soit une augmentation légère par rapport à 2024 et à 2023 (après normalisation en fonction du règlement au titre du traitement national).



Cotisation de base



Ré:Sonne maintient une gestion financière prudente pour servir au mieux les intérêts de tous les titulaires de droits, et a pu réduire leur cotisation de base, qui passe de 13,9 % en 2023 et en 2024 à 13,1 % en 2025. Depuis la mise en place en 2021 d'une nouvelle politique sur les cotisations annuelles, la cotisation de base a baissé de 30 %.

DIVERSITE, EQUITE ET INCLUSION



Chez Ré:Sonne, nous sommes fiers de la diversité de notre équipe. Nous pratiquons le recrutement intentionnel pour construire un environnement qui s'enrichit de l'expérience et des points de vue de chacun. Cette diversité favorise une culture de collaboration, d'innovation et d'appartenance. Nos valeurs, nous les faisons résonner en cœur!

Fidèle à sa valeur fondamentale d'équité, Ré:Sonne adopte des pratiques équitables dans toutes ses activités. Nous sommes centrés non seulement sur les artistes-interprètes et les producteurs de disques, mais aussi sur les employés. Nous veillons à leur bien-être en milieu de travail et tâchons d'améliorer leur expérience au quotidien.





Le concert-bénéfice annuel Re:Wind de Ré:Sonne, qui s'est tenu le 2 octobre 2025 au Great Hall de Toronto, a permis de recueillir la très belle somme de 48 000 \$ au profit du programme Band Aid de MusiCompte. Avec plus de 200 invités, cet événement fédérateur a réuni des passionnés de musique, des artistes et des professionnels de l'industrie pour célébrer la musique canadienne et l'importance de l'éducation musicale.

Re:Wind est un concert unique en son genre, comportant les prestations de groupes composés d'employés des principales organisations canadiennes de gestion des droits musicaux comme la CMRRA, la SOCAN, et Ré:Sonne. Une performance éblouissante par QB3D, auquel s'est joint le musicien canadien de renom Francesco Yates, a terminé la soirée en force. Fidèle à l'esprit de Re:Wind, QB3D a invité de jeunes musiciens du secondaire à monter sur scène, soulignant par ce geste la raison d'être de l'événement qui est de soutenir et d'inspirer la prochaine génération de créateurs de musique.

Parrainé par RBC Greenwald Wealth Management, Re:Wind a été rendu possible grâce au généreux soutien de nos commanditaires Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Doane Grant Thornton LLP, RX Music, Nagataconnex, Global Affaires publiques, BMAT, et la SOCAN.







Crédit photo : Only1AndyWright.com
ReSound.ca/fr @ReSound MLC



175 Bloor Street East, Tour Sud, Unité 703
Toronto, ON Canada M4W 3R8